CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-lac-lislebonne.com. Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Article 2 – Nos prestations

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au domaine aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à l'infrastructure de l'hébergement loué ou une composition différente de l'enregistrement de la famille.

2.1 Emplacement nu

Il s'agit d'un emplacement nu pour votre tente, caravane ou camping-car.

Votre séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, la ou les personnes prévues suivant le forfait, votre installation, votre véhicule et l'accès aux infrastructures d'accueil et aux sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier.

Forfait Nature

1 emplacement pour 2 personnes, 1 camping-car ou 1 voiture avec une tente ou une caravane

Forfait Confort

Forfait nature + électricité

Forfait CycloRando

1 emplacement pour 1 personne arrivée sans véhicule à moteur, avec électricité.

La capacité d'accueil maximum par emplacement est de 6 personnes et un véhicule. Les tentes supplémentaires sont tolérées sans supplément.

2.2 Hébergement locatif

Nos prix comprennent les personnes et leur véhicule (suivant la capacité de l'hébergement), l'eau, le gaz, l'électricité (hors chauffage), l'accès aux infrastructures d'accueil, et aux sanitaires.

La Cabane

1 bungalow sans sanitaire de 15m² inclus 2 personnes et 1 véhicule

Bungalow toilé Espace

1 bungalow sans sanitaire de 20m² inclus 4 personnes et 1 véhicule

Bungalow toilé Duo

1 bungalow sans sanitaire de 25m² inclus 2 personnes et 1 véhicule

Tente Lodge

1 tente avec terrasse couverte, sans sanitaire, de 37m² inclus 5 personnes et 1 véhicule

Mobile-home Espace

1 mobile-home tout équipé de 29m², avec terrasse de 12m², inclus 4 personnes et 1 véhicule, possibilité de 2 personnes en supplément

Mobile-home Family

1 mobile-home tout équipé de 36m², avec terrasse semi-couverte de 15m², inclus 6 personnes et 1 véhicule, possibilité de 2 personnes en supplément

Chalet 2 chambres

1 chalet tout équipé de 35m², avec terrasse couverte de 20m², inclus 4 personnes et 1 véhicule, possibilité de 2 personnes en supplément

Chalet 3 chambres

1 chalet tout équipé de 35m², avec terrasse couverte de 20m², inclus 6 personnes et 1 véhicules

Les draps et taies d'oreillers protégeant les matelas et oreillers sont obligatoires.
Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements. Votre hébergement devra être remis en l'état lors de votre départ.

Vos souhaits pour un emplacement ou un habitat précis sur le camping ne peuvent être satisfaits qu'en fonction de nos possibilités d'accueil à votre arrivée.

Une tente supplémentaire de petite taille est un supplément payant autorisé sur l'emplacement du mobile-home, uniquement.

2.3 Arrivée et départ

Pour les emplacements nus

L'accueil se fera entre 14h30 et 19h, sauf indication contraire signalée par avance. Le départ se fera avant 12h00.

Pour les locatifs

L'accueil se fera tous les jours, ou seulement certains jours en haute saison, entre 16h00 et 19h, sauf indication contraire signalée par avance. Le départ se fera tous les jours, ou seulement certains jours en haute saison, avant 10h00.

Les dates de haute saison, ainsi que les jours de départ et arrivée possibles sont précisés dans la grille tarifaire ou sur simple demande.

Toute libération d'emplacement nu après 12h et de locatif après 10h entraînent la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue et ne sera possible qu'en fonction des disponibilités du moment.

2.4 Les activités annexes

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans le présent document peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre, notre responsabilité ne saurait être engagée.

2.5 Suppléments

Quelle que soit la formule adoptée, des frais supplémentaires seront facturés pour les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs...

Nos prix TTC, n'incluent pas la taxe de séjour et la participation environnementale. Celles-ci sont facturées simultanément avec votre hébergement. Elles sont payables aux mêmes échéances de règlement.

Article 3 - Règlement du séjour

Les prix sont indiqués en Euros, TVA comprise au taux en vigueur au jour de la passation de commande. Tout changement du taux à la date de facturation pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services correspondants, ce que reconnaît et accepte le Client.

3.1 Modes de paiement acceptés

Au titre de l'acompte comme au titre du solde, vous pouvez honorer votre réservation ou votre séjour par les modes de paiement suivants : chèque bancaire français, chèque vacances, carte bancaire, espèces ou virement bancaire.

3.2 Modalités de règlement

Toute demande de réservation ferme émanant de l'acheteur doit être accompagnée :

- du règlement d'un acompte comprenant 40% des frais de séjour,
- les éventuels frais de dossier
- et la cotisation pour l'assurance annulation (si souscrite)

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par l'acheteur, d'une confirmation d'inscription émise par le camping. Le règlement d'acompte devra parvenir au camping au plus tard 15 jours après l'envoi de cette confirmation. Passé ce délai, la réservation sera considérée comme annulée.

Le solde de votre séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début de votre séjour pour les locations et le jour de l'arrivée pour les emplacements nus. **Dans le cas où le solde ne serait pas réglé dans les délais indiqués, le séjour sera considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliqueront**.

Dans le cadre de certaines opérations commerciales, notre politique d'acompte et de solde peut être amenée à évoluer. Vous retrouverez les informations sur les conditions et échéances associée à chaque opération commerciale lors de la rédaction de votre réservation depuis notre site Internet, avant paiement, et à réception de la confirmation de votre réservation.

Article 4 - Réservation de dernière minute

Toute réservation de locatif effectuée dans un délai inférieur à 30 jours avant la date de départ doit être payé intégralement et par carte bancaire uniquement.

Article 5 - Arrivée retardée et départ anticipé

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur votre bon de réservation, la totalité du séjour restera due. Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée.

Article 6 - Non présentation sur le camping

En cas de non présentation sur le terrain de camping dans un délai de 48 heures à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

Article 7 - Annulation

7.1 Du fait de l'acheteur

Toute annulation devra être confirmée par écrit par lettre recommandée avec accusé de réception : la date de réception de cet écrit servant de référence à l'application du barème :

- plus de 30 jours avant votre arrivée, le montant de l'acompte reste acquis au camping
- moins de 30 jours avant votre arrivée, le montant total de la location, des frais de réservation et de la cotisation d'assurance sont conservés.

Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous invitons à souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

7.2 Du fait du camping :

Si le camping est amené à annuler ses prestations de location d'emplacement nu et/ou d'hébergements locatifs, tout contractant ayant reçu sa confirmation de séjour, sera averti par écrit puis remboursé intégralement à concurrence des sommes qu'il aura versées.

7.3 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 8 - Dépôt de garantie

Pour les emplacements nus

Un dépôt de garantie de 10 euros sera demandé contre la remise d'un badge d'ouverture des barrières, si vous en avez besoin. Ce dépôt de garantie sera encaissé en cas de détérioration ou non restitution du badge. Il sera restitué au moment de la remise du badge, aux heures d'ouverture de la réception.

Un dépôt de garantie de 10 euros sera demandé contre la location d'un adaptateur de prise européenne, si vous en avez besoin. Ce dépôt de garantie sera encaissé en cas de détérioration ou non restitution de l'adaptateur. Il sera restitué au moment de la remise de l'adaptateur, aux heures d'ouverture de la réception.

Pour les locatifs

Pour les hébergements locatifs, un dépôt de garantie de 100 euros vous sera demandé à votre arrivée, lequel vous sera restitué en fin de séjour et au plus tard sous huitaine par courrier à compter de votre départ. Le camping se réserve le droit de garder une partie ou la somme totale en cas de détérioration de l'hébergement et de son contenu et/ou de matériel sur le camping.

Article 9 - Mineurs

La demande de réservation d'un emplacement ou d'un locatif doit être effectuée par une personne majeure et disposant de la capacité juridique. Le contrat est nominatif et ne peut être cédé.

Les mineurs non accompagnés d'une personne majeure ne sont pas acceptés sur le camping.

Article 10 - Animaux

Les chiens (exceptés ceux de catégorie 1 et 2) et les chats, sont autorisés sur le camping, à raison de 2 par emplacement nu ou locatif maximum. Les animaux doivent être tenus en laisse en permanence. Veillez à respecter l'hygiène et l'environnement du camping. Les animaux ne doivent pas monter sur les lits, les canapés et il est interdit d'utiliser les couettes et couvertures comme tapis. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée. L'animal doit être à jour de ses vaccins et identifié.

La direction se réserve le droit de refuser tout animal bruyant ou menaçant.

Article 11 – Acceptation des termes du contrat

Comme la loi l'exige, chaque campeur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et du contenu du plan d'évacuation et accepte de s'y conformer. Ceux-ci sont affichés à l'entrée du Domaine de Lislebonne. Un exemplaire du règlement intérieur peut vous être remise sur demande.

Toute activité gratuite ou payante, mentionnée dans les documents et brochures du camping, peut dans certaines circonstances indépendantes de notre fait, être modifiée ou annulée lors de votre arrivée sur le site. A ce titre notre responsabilité ne saurait être engagée.

Article 12 – Droit à l'image

Vous autorisez le camping à utiliser, sans contrepartie, tout support photos ou vidéos de vous ou de vos enfants ou toute personne vous accompagnant que vous aurez préalablement informés (inscrite au contrat ou visiteur) qui pourrait être prises au cours de votre

séjour pour les besoins publicitaires du camping. Vous devez nous tenir informés par écrit, qui devra être contresigné par la direction, si vous ne souhaitez pas figurer sur ces supports de communications.

Article 13 – Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait. De même, le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à vérifier s'il bénéficie par ses assurances personnelles d'une couverture en cas de sinistre. Il est notamment rappelé qu'une assurance pour son propre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC…).

Article 14 - Réclamations

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les 20 jours suivant votre séjour.

Article 15 - Médiation

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » de l'établissement, tout client du camping a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par lettre recommandée avec accusé de réception, auprès de l'exploitant. Le médiateur susceptible d'être saisi par le client es le suivant : CMC2. Ce dispositif de médiation peut être joint par : voie électronique : www.cm2c.net ou par voie postale : CM2C – 14 rue Saint-Jean - 75017 Paris

Article 16 – Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce d'Agen.